

# OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT RENOUVELLEMENT URBAIN



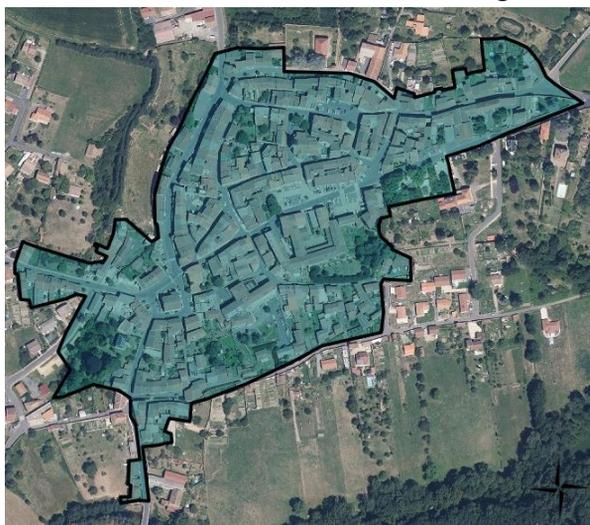
## QU'EST-CE QU'UNE OPAH-RU ?

Une OPAH-RU est un outil d'aménagement visant la valorisation du centre-bourg et notamment la réhabilitation de l'habitat privé sur un périmètre donné. Ce dispositif propose des **aides financières renforcées** et un **accompagnement** en faveur de la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat.

## QUI PEUT ÊTRE CONCERNÉ ?

Sont concernés les **propriétaires occupants**, les **propriétaires bailleurs** ou les **investisseurs**, dont le bien se situe dans le secteur OPAH-RU.

Secteur OPAH-RU de Sauxillanges



Les **syndicats de copropriétés** situés dans le périmètre peuvent également bénéficier d'aides dans le cadre de la remise aux normes des parties communes ou pour des travaux de rénovation thermique.

## QUELS TRAVAUX PEUVENT ÊTRE FINANCÉS ?

- La **réhabilitation globale de logements dégradés** : électricité, plomberie, sanitaire, rénovation énergétique ...
- Les **économies d'énergie** : isolation des combles, doublage des murs, remplacement des menuiseries, chauffage ...
- L'**adaptation du logement** : remplacement d'une baignoire par une douche adaptée, installation d'une rampe d'accès, monte-escalier ...
- La **rénovation ou la création de logements locatifs** par les bailleurs
- La **rénovation des façades**
- La **rénovation de local commercial** (vitrines et/ou enseignes)

# QUELQUES EXEMPLES

## MÉNAGE AUX RESSOURCES TRÈS MODESTES SOUHAITANT RÉALISER DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DANS SA RÉSIDENCE PRINCIPALE :

- **Projet** : améliorer la performance énergétique
- **Travaux** : isolation des murs, changement des menuiseries, installation d'une pompe à chaleur.



Passage d'une étiquette énergétique F à C après travaux

Cout des travaux TTC	Aides ANAH	Aides API
60 600 €	49 500 €	1 500 €

Reste à charge pour le ménage

**9 600 €**

## PROPRIÉTAIRE BAILLEUR SOUHAITANT CRÉER UN LOGEMENT LOCATIF CONVENTIONNÉ AVEC L'ANAH DANS UN BIEN DÉGRADÉ :

- **Projet** : réhabilitation d'un logement dégradé
- **Travaux** : isolation murs et toiture, plomberie, assainissement, réfection électricité, installation système de chauffage et VMC, peinture et cloisonnement.



Cout des travaux TTC	Aides ANAH	Aides API
65 043 €	22 696 €	12 000 €

Reste à charge pour le propriétaire

**30 347 €**

Mise en location d'un T3 de 60m<sup>2</sup> dans le secteur OPAH-RU avec un loyer de 346 € / mois et une réduction d'impôt sur les revenus locatifs de 54 € / mois pour le propriétaire.

## QUI CONTACTER POUR CONNAÎTRE MON ÉLIGIBILITÉ ?

Le service **Habitat de l'Agglo Pays d'Issoire** se tient à votre disposition pour vous renseigner et évaluer votre éligibilité au programme d'aides :

**04 15 62 20 03 – [habitat@capissoire.fr](mailto:habitat@capissoire.fr)**

Il existe également des aides pour les propriétaires en dehors du secteur OPAH-RU

Vous pouvez également prendre rendez-vous dans l'une des **permanences de Soliha** en

**Maison France Services de Sauxillanges**

Les 4<sup>e</sup> vendredis du mois de 10h à 12h sur rendez-vous uniquement

Scannez pour prendre rendez-vous :

